



Bois des Chevreuils, 11  
4130 Tilff

## Comité de Quartier du Bois des Chevreuils

Association sans but lucratif

Arrondissement judiciaire de Liège, zone 5283  
N° d'entreprise 440.694.358

N° de compte bancaire BE57 2400 7875 7435

Tilff le 2 octobre 2017.

### **TRÈS URGENT RÉAGISSEZ AU PLUS VITE**

#### **AVIS D'URBANISME DEMANDÉS PAR LE COLLÈGE COMMUNAL D'ESNEUX**

1. terrain avenue Sur Cortil 201-203 -205 au nom de Hugo Sante : 50 résidences de services
2. terrain avenue Sur Cortil 207 -209 -211 au nom de Tom Sante : 48 résidences de services + Restaurant + salle polyvalente +bureaux
3. terrain avenue sur Cortil 213 -215 au nom de Madame OAKHILL : deux petits immeubles de 16 appartements
4. terrain avenue sur Cortil 217 -219 -221 au nom de SA CROISSETTES (Monsieur Sante) : 3 petits immeubles de 6, 8, et 10 appartements

Madame, Monsieur,  
Chère, cher membre,

Vous avez constaté que des affiches « AVIS D'URBANISME » avaient été posées le long de la prairie avenue Sur Cortil en face de l'Allée de la Fraineuse.

Même si vous n'avez pas reçu un courrier personnel de l'administration, vous êtes en droit de manifester votre opposition au projet de construction du « quartier SANTE » fort de 154 logements.

**Il est nécessaire que votre lettre soit envoyée pour marquer votre désaccord avant le 10 octobre à l'adresse du Collège Communal d'Esneux, Place Jean d'Ardenne 1 à 4130 Esneux.** Ou par courriel aux bons soins de Madame PARIZEL Florine, Architecte, florine.parizel@esneux.be

Il vous appartient de rédiger cette lettre de la façon que vous le désirez en y portant les remarques qui vous sont personnelles (ne pas oublier de reprendre les références ci-dessus); toutefois, afin de vous aider nous vous rappelons les motifs que votre comité avait invoqués auprès du Collège dans une lettre datée du 29 mars 2017 qui demandait le refus du permis de construire ; dans cette lettre nous attirions l'attention du Collège sur les points suivants :

1. Quelles seront les **conséquences sur la circulation routière** de plusieurs centaines de véhicules supplémentaires dans la circulation déjà très compliquée aux heures de pointe (en effet, il est courant d'avoir une file de voitures à l'arrêt de la sortie de l'autoroute jusqu'au carrefour de Beaufays). De plus selon le promoteur **les constructions seront desservies par quatre routes d'accès à l'Avenue Sur Cortil. Irréaliste en l'état.**
2. Comment va-t-on évacuer **les eaux usées compte tenu qu'il n'y a pas d'égout** à cet endroit et que le terrain est imperméable et en pente vers **le site Natura 2000.**
3. Ensuite, construire à cet endroit autant de gros bâtiments fera **disparaître le paysage champêtre de ce quartier** ce qui va à l'encontre du positionnement d'Esneux berceau de la fête des arbres (1905) et de la **Convention européenne du Paysage.**  
Où en est la politique de développement durable préconisée par la Région wallonne?
4. Cette prairie est un havre de paix pour de nombreux animaux, de par sa proximité avec la zone Natura 2000 : Chevreuils, hérons, grenouilles, chauve-souris, rapaces nocturnes et diurnes. La pollution sonore et lumineuse engendrée par la présence de l'homme va détruire cet équilibre.

En restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,  
Veuillez croire, Madame, Monsieur, Chère, cher Membre, en nos sentiments dévoués.

Pour le Comité,  
Jacques Mullenders  
Président

Téléphone 043 686 235

Adresse électronique : [kakimullenders@gmail.com](mailto:kakimullenders@gmail.com)